

CONVENTION DE SERVICE SIMPLIFIÉE 2017

COMPLÉTEZ VOTRE CONVENTION DE SERVICE SIMPLIFIÉE EN **3 ÉTAPES** :

ÉTAPE 1

► Complétez le nom et la fonction du représentant légal qui s'engage au nom de l'établissement ou de l'association.

ZONE À RENSEIGNER

Représentée par
Nom du représentant légal ou nom et qualité du signataire avec la mention « par délégation de signature du représentant légal »

En sa qualité de
Fonction du représentant légal de l'association ou de l'établissement

ÉTAPE 2

► • Votre taux de contribution légal a été automatiquement complété à hauteur de 1% et inclut le CPF. Si vous souhaitez gérer votre contribution CPF en interne et ne verser que à 0,8%, vous devez cocher la case prévue à cet effet.

ATTENTION
À cocher uniquement si vous souhaitez gérer votre CPF en interne. Dans ce cas-là, vous devez avoir signé un accord d'entreprise avant le 31 décembre 2016.

- la **contribution légale de 1%**, mutualisée par UNIFAF, **sauf si case cochée ci-dessous** Je gère en interne ma contribution CPF (accord d'entreprise avant le 31/12/2016) et ne verse que 0,8%
- la **contribution conventionnelle obligatoire** de 0,35 % de la MSB,
- une **contribution** au titre de l'« **obligation d'investissement formation** » à hauteur de % de la MSB (maximum de 0,65%),
- une **contribution « volontaire »** au delà de 0,65% de % de la MSB.

ZONE À RENSEIGNER

ÉTAPE 3

► Signez le document et apposez le cachet de votre établissement ou de votre association.

Fait à Levallois-Perret, en deux exemplaires,
 Date

Pour Unifaf, le Directeur général

Pour l'adhérent, le Représentant légal
Nom et qualité du signataire

*Signature avec mention « par délégation de signature du représentant légal » et **cachet** de l'adhérent*

Jean-Pierre Delfino

ZONE À RENSEIGNER

RENOVEZ L'EXEMPLAIRE DESTINÉ À UNIFAF À L'ADRESSE SUIVANTE :
 Unifaf, 31 rue Anatole France
 92309 Levallois-Perret Cedex

ATTENTION
Il est absolument nécessaire que vous apposiez le cachet de votre structure pour que nous puissions enregistrer votre convention de services.